

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 42 \(6\)](#)[Item Marie Moret à François Dequenue, 11 août 1888](#)

Marie Moret à François Dequenue, 11 août 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[11 août 1888](#)
Lieu de rédactionLesquielles-Saint-Germain (Aisne)
Destinataire[Dequenue, François \(1833-1915\)](#)
Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméAu sujet de la succession de Godin. Elle renvoie à Me Flamant et Ganault pour toutes questions car M. Rinquier est mort.

Mots-clés

[Succession de Godin \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Flamant, Aimé \(1843-1897\)](#)
- [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Rinquier \[monsieur\]](#)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)

Collation1 p. (35r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

mari chargeait ces deux
Messieurs d'agir ensemble
ou séparément.

Garnault ayant seul
accompli la mission
a touché seul la rému-
nération y attachée.

La situation est bien
nette. Mais dans toutes
les choses, les conseils
d'un homme de loi
sont indispensables.

C'est de reste à M.
Plamant, notaire de la
succession, ou à la Société
légitime ^{notaire} universel, non
à moi, à répondre.

Cordialement à vous

Marie Gudin

Lesquilles 11 août
1864

Cher Monsieur Deguonne

Je vous retourne une
lettre qui concerne la
succession de mon mari.

Mon sentiment est
qu'il faudrait consulter
M. Plamant pour la
réponse à faire.

M. Ringier est mort
ayant à peine assisté
à l'ouverture des ^{premières} opéra-
tions de la succession
— Il n'est arrivé qu'elles
étaient commencées.

C'est Garnault seul qui
a présidé ^à tout.

Et le testament de mon